

— Oh dame ! fit la voix, je ne venais point pour vous faire peur comme ça, mam'selle Mirette.

Une idée traversa l'esprit de la petite fille ; elle trouva cette idée audacieuse et bien folle. Elle avait pensé que le géant était peut-être Simonot.

Elle se retourna tout doucement, comme si les muscles de son cou eussent été de verre, elle glissa de côté son regard eournois, puis elle se leva d'un bond et vint mettre ses deux mains blanchettes sur les épaules de Simonot ébahi.

— Oh ! mon pauvre Simonot ! mon pauvre Simonot ! s'écria-t-elle en sautant de joie, que je suis contente de te voir !

— Je pensais bien que ça vous ferait plaisir, mam'selle Mirette, de me voir, dit-il en lui prenant la main sans façon.

La main de Mirette lui glissa entre les doigts comme une anguille, et Simonot resta ébahi une seconde fois. Mirette le regardait de la tête aux pieds.

Le simple Simonot se présentait dans la toilette aimable d'un garçon d'auberge qui se prépare à ronfler un bon somme. Il avait de plus que ses pareils une camisole de toile un peu rapiécée qui avait appartenu à la Pavot ; sur sa tête aux cheveux jaunes, se nouait une coiffe qui, comme la camisole, était une dépouille opime de la cabaratière. Elle avait le cœur excellent, cette Maman Pavot.

Ainsi attifé, le simple Simonot avait une figure si agréable, que la fillette, après l'avoir regardé partit d'un grand éclat de rire. Simonot fut évidemment flatté.

— Ça me fait bien plaisir, mam'selle Mirette, dit-il en se rapprochant, de vous mettre comme cela en bonne humeur. Il n'y a qu'un instant, vous n'aviez pas envie de rire.

Mirette perdit soudain sa gaieté.

— C'est vrai, murmura-t-elle.

— On est triste, quand on est seule, reprit le pauvre garçon. Moi j'étais triste aussi et je ne pouvais pas dormir. Je me suis dit : Puisque je pense toujours à mam'selle Mirette, pourquoi ne penserait-elle pas à moi de son côté ? Je m'ennuie ici, elle doit s'ennuyer là bas. Je vais profiter du moment où la mère Pavot est endormie, et je vais aller faire un bout de causette avec je sais bien qui.

Il eut un sourire épaïs et tout content.

— Mon pauvre Simonot, commença Mirette, je ne pensais guère à toi, va...

Le rire du bon garçon devint plus joyeux.

— On sait bien que les jeunes filles n'avouent pas ça du premier coup, prononça-t-il sentencieusement ; j'étais derrière vous, je vous ai entendu soupirer comme je soupire... D'ailleurs, pourquoi avez-vous été si contente quand vous m'avez vu ?

Je ne pensais ni à toi ni à d'autres, répondit Mirette, je mourais tout bonnement de peur.

— Ah, fit Simonot, dont le visage changea.

— Et quand on a peur, tu sais bien, poursuivit la jeune fille. La vue du premier venu fait toujours grand plaisir.

— Pourquoi donc que vous aviez peur ? demanda Simonot avec inquiétude.

En même temps il jeta tout autour de lui ses regards déjà plus effrayés que ceux de la jeune fille elle-même.

— Est-ce qu'on sait ? s'écria Mirette, en riant. Quand on est comme cela, une mouche qui vole, l'heure qui sonne, le vent qui souffle dans les arbres, tout vous donne le frisson.

— Alors vous n'avez rien vu ?

— Mon Dieu, je n'ai pas vu grand chose. J'ai vu ou j'ai cru voir, quand ma mère était encore là, un homme marcher dans le bosquet...

— Un homme ? répéta Simonot qui ouvrit ses gros yeux.

Puis il ajouta d'une voix qui chavirait :

— Si c'était un loup-garou, mam'selle Mirette !

La jeune fille essaya de rire encore : mais elle n'y avait déjà plus de cœur, c'était un mauvais auxiliaire que le pauvre Simonot.

Il fit deux pas en arrière afin de mettre Mirette entre lui et la redoutable fenêtre.

— C'est que, murmura-t-il, vous savez bien ce qu'on dit. Le Garou est venu dans nos quartiers toutes ces nuits dernières.

— Est-ce que tu crois au Garou, toi, Simonot ? demanda Mirette en baissant la voix.

— Si j'étais au Garou, s'écria le bon garçon. Et qui donc a mangé le petit enfant de la Louissette qui était si rose et si gras ? Qui donc a ouvert le tombeau de messire Antoine de Graves, chevalier, seigneur de Pontoux ? Qui donc a enlevé la croix d'or qui était au clocher de la Sainte Chapelle ? Qui donc s'introduit dans les logis, quand, par malheureuse imprudence, on laisse les fenêtres ouvertes ?

Il s'interrompit et achéva d'un air pénétré :

— Comme ici, mam'selle Mirette !

— Comme ici ! répéta la jeune fille.

Ils étaient tout à l'autre bout de la chambre sous le double escalier qui conduisait à l'appartement de Blanche d'Armagnac. Tout le courage que la vue d'un vivant avait donné à Mirette s'était évaporé, et Simonot avait dix fois plus peur qu'elle. La poltronnerie, de sa nature, est contagieuse : la présence du pauvre garçon, loin de soutenir Mirette, augmentait désormais sa frayeur.

— Ne parlons pas de tout cela, murmura-t-elle.

— Oh ! fit Simonot, que je donnerais bien une semaine de mes gages pour être dans ma chambre fermée ! mais il y a la galerie qui est longue et toute noire... Écoutez !

Il était plus blanc que l'ancienne camisole de la Pavot.

— Qu'est-ce ? demanda Mirette frissonnante de confiance.

— Vous n'avez pas entendu ? c'était comme le cri d'un trépassé. Oh ! malheureux ! malheureux que je suis, j'étais sûr de ne jamais plus quitter mon oreiller !

(A CONTINUER.)

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENT — Un an.....	\$1.00
" Six mois.....	0.50
" Trois mois.....	0.25
" Le numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance. Ceux qui désireront avoir les premiers numéros, peuvent se les procurer en s'adressant à notre bureau.

AUX AGENTS. — A ceux qui voudront se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 10 centimes la douzaine, payable à la fin de chaque mois. Nous donnerons 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Aussitôt après réception du nom, de l'adresse et du montant de l'abonnement, nous enverrons le Journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit. FEUILLETON ILLUSTRÉ, Boîte No. 1936.

Agent pour Montréal : — M. PIERRE DROLET.

 " Québec : F. BÉLAND, 261, rue St. Jean.

 " Ottawa : NAP. PAGE, 161, rue de l'Église.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

8, Rue Ste. Thérèse, Montréal.